

BUDGET 2015

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, afin de dresser le budget 2015.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget.

Donné à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 25 septembre 2014.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

BUDGET 2015

NOTICE is hereby given, in conformity with section 144.6 of the *Charter of Ville de Montréal*, that a special sitting of the borough council will be held on Monday, October 6, 2014, at 7:30 p.m. in the council chamber located at 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine in order to adopt the budget of the borough for 2015.

At this sitting, the deliberations of the borough council and the question period shall pertain to this matter only.

Given in Montréal, borough of Lachine, this September 25, 2014.